

Projet territorial partagé en santé mentale

Version préliminaire

Tarn

Juin 2021

Table des matières

I.	Diagnostic et méthodologie	3
A.	Rappel Diagnostic Partagée en Santé Mental (DTSM)	3
B.	Méthodologie du Projet Territorial en Santé Mental (PTSM)	4
C.	Les axes et objectifs prioritaires identifiés	5
II.	Fiches d'objectifs par axe	7
A.	Fiche Axe 1 : Parcours infanto-juvénile	8
B.	Fiche Axe 2 : Parcours adulte	11
C.	Fiche Axe 3 : Prévention	15
D.	Fiche Axe 4: Attractivité professionnelle.....	18
III.	Annexes	20
	Annexe 1 : Composition de la sous-commission Santé Mentale du CTS / COPIL du PTSM du Tarn .	20
	Annexe 2 : Composition des groupes de travail.....	21

I. Diagnostic et méthodologie

A. Rappel Diagnostic Partagée en Santé Mental (DTSM)

Le diagnostic a été validé le 09 avril 2021 par la sous-commission en santé mentale du Conseil Territorial de Santé (CTS) du Tarn, aussi COPIL du projet (composition en [annexe 1](#)). Il a par la suite été transmis aux Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM) d'Albi et de Gaillac qui n'ont pas émis de remarques particulières.

Les principaux constats du diagnostic ont été synthétisés et reformulés par l'ARS, et présentés au COPIL pour définir la suite du projet. Ils étaient les suivants :

- Une connaissance réciproque des acteurs et des structures à favoriser pour une meilleure synergie des interventions ;
- Une coordination entre les acteurs du social, du médico-social et du sanitaire à améliorer pour éviter les ruptures de parcours et structurer l'accompagnement des cas complexes en lien avec les dispositifs existants ;
- Un accès aux accompagnements adaptés par le secteur médico-social et social à renforcer incluant l'accès au logement, à l'éducation et à l'emploi ;
- Des programmes de prévention à valoriser et renforcer ;
- Un enjeu territorial : l'organisation des parcours de soins et d'accompagnement dans le Tarn Sud à interroger.

B. Méthodologie du Projet Territorial en Santé Mental (PTSM)

Au regard de ces constats et en prenant en compte les axes du décret n° 2017-1200 du 27 juillet 2017 relatif au PTSM, il a été proposé de structurer l'identification des priorités de travail selon la matrice suivante :

Thématiques /groupes	Parcours infanto-juvéniles	Parcours adultes	Parcours personnes âgées
Repérage et accès aux soins précoces et à la prévention			
Accès aux soins somatiques			
Accès aux accompagnements sociaux et médicosociaux			
Accès aux soins adaptés en santé mentale (hospitalisations inadéquates)			
Prévention et gestion des situations de crise			
Impact de l'organisation de l'offre sur la qualité de prise en charge			

Les membres du COPIL ont ainsi été invités à renseigner la matrice avec 3 priorités de travail, à traiter dans un premier temps, pour répondre aux échéances : une première version du PTSM avant le 30 juin 2021.

Les retours ont ensuite été synthétisés et retranscrits par l'ARS, ainsi que complétés avec des éléments du diagnostic, puis des groupes de travail ont été formés sur les axes priorités pour permettre la rédaction de premières fiches d'objectifs pour chaque axe.

Les groupes ont été constitués par appel à volontariat :

- aux répondants aux questionnaires et aux participants aux focus groupes réalisés au deuxième semestre 2020 ;

- par les membres de la sous-commission en santé mentale du CTS, au sein dans leurs structures respectives.

Les groupes de travail se sont réunis à deux reprises pour chaque axe :

- la semaine du 26 au 30 avril 2021;
- et la semaine du 24 au 28 mai 2021.

(Composition : [annexe 2](#)).

C. Les axes et objectifs prioritaires identifiés

Un préalable : Refonder l'organisation de l'offre en santé mentale dans le Tarn dans une logique de parcours gradué.

Quatre axes majeurs prioritaires :

- Le parcours infanto-juvénile
- Le parcours adulte
- La prévention
- L'attractivité professionnelle

Quatre objectifs intermédiaires transversaux

- Organiser l'articulation territoriale entre les acteurs concernés
- Développer la télémédecine
- Préparer les organisations au nouveau métier d'IPA (Infirmière en pratique avancée) en Psychiatrie
- Prendre en compte les recommandations qui seront issues des travaux en cours ou des propositions dans le cadre des constats issus de la crise COVID

- **Un préalable** :

Au regard des constats portés par le diagnostic, le PTSM constitue l'opportunité majeure de refondation de l'organisation de l'offre de soin en santé mentale dans le Tarn, en vue de la mise en œuvre de prises en charge et d'accompagnements pertinents et de qualité.

Le préalable et fil conducteur à tous les axes de travail est le suivant :

Refonder l'organisation de l'offre en santé mentale dans le Tarn dans une logique de parcours gradué.

Pour ce faire, un comité dédié, piloté par M. HAMMOU-KADDOUR, directeur de la délégation départementale du Tarn de l'ARS Occitanie, est mis en place.

Ce comité est composé de représentants de la Fondation Bon Sauveur d'Alby, du Centre Hospitalier de Lavaur, du CH d'Albi, du CHIC de Castres-Mazamet, et de représentants des secteurs médico-sociaux et du social, ainsi que de représentants des soins de premiers recours.

Une première réunion du comité dédié associant les directeurs des établissements de santé cités ci-dessus a eu lieu le 18 juin 2021.

Il a été acté la réorganisation des soins psychiatriques conformément à la cartographie des GHT.

Des GT réunissant les chefs d'établissement et les communautés médicales se réuniront pour travailler à une qualité de l'offre la plus pertinente et la plus adaptée aux besoins de prise en charge identifiés par les familles, les acteurs du premier recours, du médico-social et les usagers eux-mêmes.

- **Quatre axes majeurs prioritaires :**

- 1. Le parcours infanto-juvénile***

Objectif stratégique : assurer une prise en charge de qualité sur l'ensemble du territoire départemental, en partenariat avec l'ensemble des professionnels (médecine ambulatoire, structures médico-sociales ou sociales), et en anticipant/gérant les situations de crise.

- 2. Le parcours adulte***

Objectif stratégique : assurer des soins et un accompagnement adapté évitant les hospitalisations inadéquates.

- 3. La prévention***

Objectif stratégique : développer des stratégies de prévention visant à préserver la santé mentale des habitants du territoire départemental

- 4. L'attractivité professionnelle***

Objectif stratégique : mettre en place des stratégies favorisant l'attractivité des professionnels de santé mentale

- **Quatre objectifs intermédiaires transversaux**

Chaque axe se décline en un objectif stratégique, plusieurs objectifs intermédiaires, puis opérationnels, et si les travaux l'ont permis, en actions détaillées avec un opérateur.

Il y a cependant quatre objectifs intermédiaires qui reviennent dans tous les axes. Ils ont donc été définis comme transversaux, mais leurs objectifs opérationnels et actions détaillées varient selon l'axe.

- ***Organiser l'articulation territoriale entre les acteurs concernés (Etablissements de santé, centres de santé, professionnels de santé libéraux, ESMS, sociaux, acteurs aides à domicile, CPAM, ...) via les dispositifs de premier recours (CPTS, MSP)***
- ***Développer la télémédecine (téléconsultation, téléexpertise)***
- ***Préparer les organisations au nouveau métier d'IPA (Infirmière en pratique avancée) en Psychiatrie***
- ***Prendre en compte les recommandations qui seront issues des travaux en cours ou des propositions dans le cadre des constats issus de la crise COVID***

II. Fiches d'objectifs par axe

Les fiches d'objectifs ci-dessous sont le résultat :

- d'un travail de synthèse et de réintégration des pistes d'amélioration issus du diagnostic co-construit avec l'ensemble des acteurs ;
- d'un travail effectué par les participants dans les différents groupes de travail pour préciser, reformuler et compléter ces pistes.

Compte-tenu de la crise sanitaire du COVID-19 et du délai contraint de restitution du PTSM, les fiches d'objectifs par axe constituent une première mouture de base du PTSM, fruit d'une réflexion et d'échanges avec l'ensemble des partenaires.

La forte mobilisation des différents acteurs est à souligner notamment lors des réunions d'avril et mai 2021, période de troisième vague épidémique du COVID.

Ces fiches d'objectifs pourront être complétées dans les mois à venir, puis déclinées en fiches actions, notamment avec l'appui futur d'un coordonnateur PTSM.

A. Fiche Axe 1 : Parcours infanto-juvénile

Axe 1 : Parcours infanto-juvénile

Objectif stratégique :

Assurer une prise en charge de qualité

- ✓ sur l'ensemble du territoire départemental
- ✓ en partenariat avec l'ensemble des professionnels (médecine ambulatoire, structures médico-sociales ou sociales)
- ✓ en anticipant/gérant les situations de crise.

<i>Objectifs intermédiaires</i>	<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Actions détaillées</i>	<i>Opérateur</i>
Refonder l'organisation de l'offre en santé mentale dans le Tarn dans une logique de parcours gradué	Cf. comité dédié présidé par le directeur départemental de la DD81-ARS et composé des représentants des secteurs du sanitaire, du médico-social, du social et du premier recours		
Démographie pédopsychiatres/attractivité	Thématique travaillé dans le GT « attractivité des professionnels de santé mentale » (réunion prévue le 29/04)		
Améliorer la coordination entre les professionnels du soin et ceux de l'accompagnement social et médico-social	Définir les modalités d'intervention croisée et d'articulation des professionnels de la pédopsychiatrie, des structures d'accompagnement et du premier recours	Elaboration d'une charte de partenariat entre les différents intervenants sur les modalités d'échanges d'informations écrites entre les différentes structures (ASE, établissements de santé et médico-sociaux, médecine ambulatoire)	Pilote <i>Soutien : Mme BOUVET + Mme BALAS</i>

	Amélioration de la coordination et de l'articulation entre les structures d'aide à l'enfance et les secteurs du sanitaire, du médico-social et de l'ambulatoire	<p>concernant les patients.</p> <p>Définition des modalités d'analyse collective des situations complexes en lien avec le DAC</p> <p>Travail en cours entre le service pédopsychiatrie du Bon Sauveur et l'ASE (info de M. KRAJKA)</p>	Pilote : BS + ASE
Gérer les situations de crise	Evaluer et compléter les procédures existantes sur l'organisation de la réponse aux situations de crise entraînant un recours aux urgences		<p>Pilote : Dr BOULARAN (CHIC)</p> <p><i>Soutien : Mme BALAS</i></p>
Organiser l'articulation territoriale entre les acteurs concernés (Etablissements de santé, centres de santé, professionnels de santé libéraux, ESMS, sociaux, acteurs aides à domicile, CPAM, ...) via les dispositifs de premier recours (CPTS, MSP)	<p>Identifier les situations de souffrance psychique / repérer les jeunes « fragiles » en lien avec la médecine ambulatoire, les dispositifs existants notamment MDA, en vue d'améliorer la qualité des prises en charge</p> <p>Déployer une organisation adaptée aux usagers : CMP au sein des MSP et ou expérimentation type « microstructures »</p> <p>Si CPTS, établir les modalités de priorisation et graduation des soins en lien avec l'ensemble des acteurs (chacun dans son domaine de compétence)</p>	<p>Elaboration des modalités d'un adressage professionnalisé, hiérarchisé, priorisé dans le Tarn Nord (1^{er} recours, dispositifs ambulatoires type CMPP, CMPEA, MDA, urgences) Consensus pour une prise en charge de 0 à 25 ans</p> <p>Après expérimentation, déclinaison des modalités dans le Tarn-Sud</p> <p>Généralisation des modalités de coopération identifiées comme adaptées après appropriation par les acteurs du territoire</p> <p>Identification du « qui fait quoi » pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévention - Repérage - Dépistage - Adressage - Suivi - Avis spécialisée 	<p><u>Pilote : Dr COMBES</u> + BS</p> <p><i>Contribution : Dr BOUVIER- MOUYSSET/</i></p>

		⇒ Elaboration de protocoles de coopération	
Développer la télémédecine (téléconsultation, téléexpertise)			Pilote transversal
Préparer les organisations au nouveau métier d'IPA (Infirmière en pratique avancée) en Psychiatrie			Pilote transversal
Prendre en compte les recommandations qui seront issues des travaux en cours ou des propositions dans le cadre des constats issus de la crise COVID			

Liens avec autres projets régionaux ou territoriaux:

- **PRS OCCITANIE 2022 :**
 - Améliorer le diagnostic précoce et renforcer la prise en charge des troubles psychiatriques chez les enfants et adolescents
 - Renforcer l'action conjointe des professionnels autour du patient par l'intégration des services d'aide et de soins en santé mentale
 - Favoriser l'accès de l'utilisateur aux dispositifs innovants en santé mentale
- **MA SANTE 2022 :**
 - Garantir des parcours de soins coordonnés et soutenus par une offre en psychiatrie accessible, diversifiée et de qualité

B. Fiche Axe 2 : Parcours adulte

Axe 2 : Parcours adulte

Objectif stratégique :

Assurer des soins et un accompagnement adapté évitant les hospitalisations inadéquates.

<i>Objectifs intermédiaires</i>	<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Actions détaillées</i>	<i>Opérateur</i>
Refonder l'organisation de l'offre en santé mentale dans le Tarn dans une logique de parcours gradué	Cf. comité dédié présidé par le directeur départemental de la DD81-ARS et composé des représentants des secteurs du sanitaire, du médico-social, du social et du premier recours		
Identifier le besoin en accompagnement médico-social ou social	<p>Caractériser les besoins d'accompagnement en MAS, en FAM, (en fonction orientations MDPH), LAM, LHSS, en appartements de coordination thérapeutique (ACT) et développer des réponses adaptées au profil des patients</p> <p>Caractériser les besoins en accompagnement social avec du logement supervisé (ex : logement inclusif, résidences accueil), pour les patients atteints de pathologies chroniques</p> <p>Développer les outils pratiques permettant de favoriser l'articulation des interventions des acteurs sociaux/médico-sociaux/soignants autour de la</p>	<p>Inclusion dans l'analyse du nombre de places disponibles les patients hospitalisés.</p> <p>Inclusion aussi des patients suivis à domicile. Caractériser le besoin géographiquement</p> <p>Intégration des besoins et des conséquences pour les EHPAD pour les personnes vieillissantes atteintes de pathologies psychiatrique</p>	<p>Pilote : BS / CHIC</p> <p>Pilote</p> <p>Pilote</p>

	<p>personne (outils d'évaluation partagés)</p> <p>Accompagner et soutenir la mise en place des Conseils Locaux en Santé Mentale (CLSM)</p>	<p>Identifier un porteur de projet en vue de la création d'un CLSM dans le Sud Tarn</p>	<p>Pilote : ARS</p>
<p>Assurer le juste équilibre entre le soin en hospitalisation complète dans un souci de stabilisation des symptômes et de protection des personnes atteintes de pathologie psychiatrique chronique et le développement de pratiques intégratives dans le cadre de la réhabilitation psychosociale.</p>	<p>Identifier les besoins complémentaires à l'unité de réhabilitation psychosociale du Bon Sauveur existante</p> <p>Faciliter le développement de la pair-aidance</p> <p>Développer l'aide aux aidants naturels</p>		<p>Pilote</p> <p>Pilote</p> <p>Pilote</p>
<p>S'assurer de l'accès aux soins somatiques</p>	<p>En intra hospitalier, identifier une équipe de prise en charge somatique</p>		<p>Pilote</p>
<p>Anticiper les situations de crise</p>	<p>Elaborer une procédure sur l'organisation de la réponse aux situations de crise entraînant un recours aux urgences</p> <p>Evaluer le besoin d'identification ou renfort des unités spécialisées (intersectorielles) et/ou équipes mobiles spécialisées</p> <p>Organiser une modalité</p>	<p>Procédure à mettre en place au regard de l'évolution prévue dans le Tarn Nord avec réorganisation du fonctionnement des urgences en lien avec la restructuration du service d'accueil des urgences du CHA</p> <p>Evaluer l'atteinte des objectifs fixés par l'EMAH (Equipe Mobile d'Alternative à l'Hospitalisation) du Bon sauveur</p> <p>Identifier les besoins complémentaires d'équipe similaire</p> <p>Evaluer les besoins en EMPP (équipes mobiles psychiatrie précarité) et l'aire d'intervention pour les populations les plus éloignées du système de soins</p> <p>Procédure à mettre en œuvre avec</p>	<p>Pilote CH Albi / BS</p> <p>Pilote : BS / CH Albi</p> <p>CH Lavour?</p> <p>Pilote</p> <p>Pilote</p>

	<p>permettant l'analyse collective des situations complexes (en lien avec dispositifs existants ou en cours de construction : DAC – gestionnaire de cas)</p> <p>Faciliter les relations et les temps de travail entre DDSP et CLSM</p> <p>Identifier les besoins en formation des services confrontés aux situations difficiles</p>	<p>le DAC (Dispositif d'appui à la coordination) en lien avec les CLSM</p> <p>Elaboration des modalités de collaboration entre DDSP et CLSM</p> <p>Quantification du besoin Définition des objectifs de la formation Identification le prestataire en charge de la formation (intérêt de la formation par les acteurs locaux pour favoriser les interrelations)</p>	<p>CH Lavour?</p> <p>Pilote : DDSP / CLSM</p> <p>Pilote : CPAM</p>
Gérer les situations de crise	Faire évoluer l'organisation de l'accueil des urgences dans le Tarn Sud	Réorganisation pour construire un parcours global et gradué de la crise psychiatrique, fonctionnel, de la prise en charge aux urgences jusqu'aux besoins d'hospitalisation (Cf. démarche Tarn nord)	
<p>Organiser l'articulation territoriale entre les acteurs concernés (Etablissements de santé, centres de santé, professionnels de santé libéraux, ESMS, sociaux, acteurs aides à domicile, CPAM ...) via les dispositifs de premier recours (CPTS, MSP)</p> <p><i>[en vue de la contribution au désengorgement des dispositifs]</i></p>	<p>Définir des modalités collaboratives avec les structures de soins primaires coordonnées (intrication CMP/MSP – création microstructures)</p> <p>Si CPTS, établir les modalités de priorisation et gradation des soins en lien avec l'ensemble des acteurs (chacun dans son domaine de compétence)</p> <p>Déployer des formations croisées</p>	<p>Identification du « qui fait quoi » pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévention - Repérage - Dépistage - Soins somatiques - Suivi pathologie psychiatrique - Avis spécialisé <p>⇒ Elaboration de protocoles de coopération</p>	Pilote transversal
Développer la télémédecine (téléconsultation, téléexpertise)	<p>Evaluer les dispositifs existants en téléconsultation et télé-expertise (Bon Sauveur)</p> <p>Mener une réflexion sur l'accès aux ressources spécialisées hors</p>		Pilote transversal

	sectorisation dans le cadre de la télémédecine, notamment télé-expertise Construire la réponse en téléconsultation en psychogériatrie dans le cadre de l'extension des missions des plateformes COVID existantes vers les plateformes PA en lien avec équipe mobile de psychogériatrie		
Préparer les organisations au nouveau métier d'IPA (Infirmière en pratique avancée) en Psychiatrie			Pilote transversal
Prendre en compte les recommandations qui seront issues des travaux en cours ou des propositions dans le cadre des constats issus de la crise COVID			

Liens avec autres projets régionaux ou territoriaux:

- **PRS OCCITANIE 2022 :**
 - Renforcer l'action conjointe des professionnels autour du patient par l'intégration des services d'aide et de soins en santé mentale
 - Favoriser l'accès de l'utilisateur aux dispositifs innovants en santé mentale
- **MA SANTE 2022 :**
 - Garantir des parcours de soins coordonnés et soutenus par une offre en psychiatrie accessible, diversifiée et de qualité
 - Améliorer les conditions de vie et d'inclusion sociale et la citoyenneté des personnes en situation de handicap psychique

C. Fiche Axe 3 : Prévention

Axe 3 : Prévention

Objectif stratégique :

Développer des stratégies de prévention visant à préserver la santé mentale des habitants du territoire départemental

<i>Objectifs intermédiaires</i>	<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Actions détaillées</i>	<i>Opérateur</i>
Refonder l'organisation de l'offre en santé mentale dans le Tarn dans une logique de parcours gradué	Cf. comité dédié présidé par le directeur départemental de la DD81-ARS et composé des représentants des secteurs du sanitaire, du médico-social, du social et du premier recours		
Favoriser les actions visant à agir sur les déterminants sociaux et environnementaux de la santé mentale	<p>Développer des programmes d'actions en prévention et promotion de la santé mentale à partir des besoins des territoires en regard des diagnostics réalisés dans le cadre des CLS/CLSM/structures d'exercice regroupé (<i>Rappel des besoins importants en prévention des addictions et des violences</i>)</p> <p>Décliner par des programmes d'actions locales la sensibilisation de l'opinion publique sur le bien être mental et la déstigmatisation des personnes en souffrance psychique et lever les tabous.</p>	<p>Construction de programmes de prévention identifiés comme pertinents</p> <p>Mobilisation des partenaires du territoire (GEM, MSA, etc) pour développer des stratégies d'actions adaptées aux objectifs et aux populations cibles</p>	<p>Pilote</p> <p>Copilotes : GEM - MSA</p>

		Développement des programmes actions « d'aller-vers »	
Renforcer la prévention du risque suicidaire	<p>Renforcer ou poursuivre le programme de formation à la prévention du risque suicidaire et identifier le réseau de correspondants formés</p> <p>Renforcer le repérage précoce du risque suicidaire afin de limiter le nombre de tentatives de suicide et de suicides aboutis</p> <p>Renforcer les programmes d'actions de postvention du suicide</p>	<p>Repérage des situations par tous les acteurs, propositions formations et cellule évaluation et de suivi pluridisciplinaire, réseau de psychologues conventionnés, accompagnement assistants sociaux, utilisation outil d'évaluation du risque suicidaire (RUD)</p> <p>Identification des modalités d'accès au dispositif « Vigilans » dans le Tarn</p>	<p>Pilote : MSA</p> <p>Pilote</p>
Développer des programmes de prévention tertiaire à destination des personnes atteintes de pathologie chronique / handicap psychique	<p>Améliorer l'observance du traitement</p> <p>Développer des programmes sport santé</p> <p>Développer des programmes de prévention adaptés à destination des personnes en situation de handicap psychique</p> <p>Etudier les possibilités d'accueil et d'intervention d'étudiants dans le cadre du service sanitaire</p> <p>Développer des programmes d'éducation thérapeutique du patient</p> <p>Développer l'accès au travail</p>	<p>Développer les conventions avec des ESAT, avec la possibilité de détachement en</p>	<p>Pilote : CH Lavaur ?</p>

	Améliorer l'accès à un logement digne et sécurisé	entreprise	
Organiser l'articulation territoriale entre les acteurs concernés (Etablissements de santé, centres de santé, professionnels de santé libéraux, ESMS, sociaux, acteurs aides à domicile, CPAM, ...) via les dispositifs de premier recours (CPTS, MSP) <i>[en vue de la contribution au désengorgement des dispositifs]</i>	Identifier une ou plusieurs situations à risques (traumatismes vécus – ruptures de soins) pouvant bénéficier du même type de dispositif de prévention, sensibilisation au dépistage, accompagnement que la thématique prévention suicide	Repérage par l'ensemble des acteurs à des degrés divers (les professionnels de soins du 1er recours, les services d'aide à domicile (SAAD)) des personnes avec signes évocateurs ou en rupture de soins Développement de la prévention par les MSP/CPTS si appui par IPA, psychologue, psychothérapeute (Inscription dans le projet de santé)	Pilote : SERENITARN Pilote ?
Développer la télémédecine (téléconsultation, téléexpertise)			Pilote transversal
Préparer les organisations au nouveau métier d'IPA (Infirmière en pratique avancée) en Psychiatrie			Pilote transversal
Prendre en compte les recommandations qui seront issues des travaux en cours ou des propositions dans le cadre des constats issus de la crise COVID			

Liens avec autres projets régionaux ou territoriaux:

- **PRS OCCITANIE 2022 :**
 - Renforcer l'action conjointe des professionnels autour du patient par l'intégration des services d'aide et de soins en santé mentale
 - Favoriser l'accès de l'utilisateur aux dispositifs innovants en santé mentale
- **MA SANTE 2022 :**
 - Promouvoir le bien être mental, prévenir et repérer précocement la souffrance psychique, et prévenir le suicide
 - Améliorer les conditions de vie et d'inclusion sociale et la citoyenneté des personnes en situation de handicap psychique

D. Fiche Axe 4: Attractivité professionnelle

Axe 4 : Attractivité des professionnels de santé mentale

Objectif stratégique :

Mettre en place des stratégies favorisant l'attractivité des professionnels de santé mentale

Objectifs intermédiaires	Objectifs opérationnels	Actions détaillées	Opérateur
Refonder l'organisation de l'offre en santé mentale dans le Tarn dans une logique de parcours gradué	Cf. comité dédié présidé par le directeur départemental de la DD81-ARS et composé des représentants des secteurs du sanitaire, du médico-social, du social et du premier recours		
Rendre l'organisation des soins attractive pour les professionnels de la santé mentale	Mettre à disposition d'un répertoire des acteurs locaux de la santé mentale à partir outils existants ou en cours de construction Ouvrir le guichet unique DDARS/CD/CPAM/CDOM/URPS/ Association des maires aux professionnels de santé mentale Développer la participation à des programmes de recherche en lien avec les équipes hospitalo-universitaires incluant la médecine ambulatoire	<u>Remarque</u> : Pas une priorité pour les territoires où existe une CPTS / <i>mais éléments fort du diagnostic, surtout pour les échanges avec le champ médico-social</i> Remarque : sous réserve de la faisabilité et des moyens disponibles Développement des liens FERREPSY Occitanie / professionnels du 1 ^{er} recours	Pilote Pilote : ARS Pilote
Mettre en œuvre une politique de recrutement ambitieuse et partagée	Mobiliser le dispositif « 400 postes partagés » Travailler avec le CHU de Toulouse pour une politique favorable au recrutement de médecins juniors dans le Tarn.		Pilote : ARS FBS ?
Organiser l'articulation territoriale entre les acteurs concernés (Etablissements de santé, centres de santé,	Rendre l'organisation des soins attractive pour les professionnels de la santé mentale	Favoriser une meilleure connaissance réciproque des différents acteurs et de l'offre existante	Pilote transversal : Mme BESSIERE (CPTS Tarn Sud)

professionnels de santé libéraux, ESMS, CPAM, ARS, sociaux, acteurs aides à domicile, CPAM ...) via les dispositifs de premier recours (CPTS, MSP) <i>[en vue de la contribution au désengorgement des dispositifs]</i>		Mise en place de formations croisées intégrant notamment IDEL et Services de soins à domicile Mise en place de groupes d'analyse de pratiques ou de réunions de concertation pluriprofessionnelles Partage de connaissances à partir de critères et indicateurs pour suivi/orientation des personnes	Pilote transversal Pilote transversal Pilote transversal
Développer la télémédecine (téléconsultation, téléexpertise)	Mobiliser des ressources spécialisées notamment par la téléexpertise		Pilote transversal
Préparer les organisations au nouveau métier d'IPA (Infirmière en pratique avancée) en Psychiatrie	Favoriser la formation des infirmiers en pratique avancée		Pilote transversal
Prendre en compte les recommandations qui seront issues des travaux en cours ou des propositions dans le cadre des constats issus de la crise COVID			

Liens avec autres projets régionaux ou territoriaux:

- **PRS OCCITANIE 2022 :**
 - Renforcer l'action conjointe des professionnels autour du patient par l'intégration des services d'aide et de soins en santé mentale
 - Favoriser l'accès de l'utilisateur aux dispositifs innovants en santé mentale
- **MA SANTE 2022 :**
 - Garantir des parcours de soins coordonnés et soutenus par une offre en psychiatrie accessible, diversifiée et de qualité

III. Annexes

Annexe 1 : Composition de la sous-commission Santé Mentale du CTS / COPII du PTSM du Tarn

Départ de M. BAILLET – directeur clinique le Sidobre : remplacé ?

Composition commission santé mentale issue du CTS de décembre 2017

Offreurs de santé (12 max)	M Foursans (CH Albi) M. Baillet (Clinique Sidobre) → Parti à la retraite M. Hangard (CHS Pierre Jamet) Dr Lemettre (Président CTS – CME clinique Cl Bernard) M. Tirefort (ASEI) M. Curvale (ADMIR) Mme Beausoleil (Tarn Espoir) Dr Combes (URPS médecins) Mme Barthès (URPS infirmiers) M. Champanet (URPS pharmaciens) M. Garcia (Filièris) CH Lavaur – Mme Delecroix (CH Lavaur)	
Usagers (4 max)	M. Delon Mme Berly	1 siège est réservé pour un représentant du CDCA, dès que les représentants de ce dernier au sein du CTS auront été désignés
Collectivités (3 max)	Mme Malroux (CD 81)	
Etat et OSS (2 max)	M. Dile, MSA Un représentant de la CPAM	

Invité permanent : Dr Yves Duchêne, personne qualifiée

CTS
TARN

Annexe 2 : Composition des groupes de travail

« Parcours infanto-juvénile » :

1^{ère} réunion mercredi 28/04 de 11h30 à 13h

- IREPS : Mme ALARCON, chargée de projet et référente territoriale 81 ;
- ARS, délégation départementale du Tarn :
 - Mme BOUSQUET, responsable du pôle APTSP ;
 - Mme MOLY, responsable de l'unité 1^{er} recours ;
 - Dr DUMAY, médecin inspecteur de santé publique ;
 - M. LEJEUNE, stagiaire.
- Foyer départemental de l'enfance : Mme BALAS
- FONDATION BON SAUVEUR D'ALBY :
 - M. HANGARD, directeur ;
 - **Mme CHAUDOT (coordonnatrice du Parcours Ados 81)**
- CHIC Castres Mazamet :
 - Dr DELORME (Chef du service de Pédiatrie)
 - Mme TOURNIER PERIDONT (Directrice Adjointe)
 - Mme HUART (Assistante de direction)
 - Mme MAYNADIER
- CH de Lavaur :
 - Mme DELECROIX, directrice adjointe
 - Dr BOULARAS
- MSP de Cantepau : Dr BOUVIER-MOUYSSET
- ASE : Mme LEBOURGEOIS
- PMI : Dr BASSE-FREDON
- CH d'Albi :
 - M. LUCENO, directeur adjoint ;
 - Mme SOMBRUN, coordinatrice des soins.
- ASEI : M. TIREFORT, directeur.
- AGAPEI : Marie-Pierre BOUCABELLE, directrice Territoire Tarn.
- URPS médecins généralistes du Tarn : Dr COMBES

2^e réunion mercredi 26/05 de 11h30 à 13h

- IREPS : Mme ALARCON, chargée de projet et référente territoriale 81 ;
- ARS, délégation départementale du Tarn :
 - Mme BOUSQUET, responsable du pôle APTSP ;
 - Mme MOLY, responsable de l'unité 1^{er} recours ;
 - Dr DUMAY, médecin inspecteur de santé publique ;
 - M. LEJEUNE, stagiaire.
- Foyer départemental de l'enfance : Mme BALAS
- FONDATION BON SAUVEUR D'ALBY :
 - **Mme CHAUDOT (coordonnatrice du Parcours Ados 81)**
- CHIC Castres Mazamet :
 - Mme TOURNIER PERIDONT (Directrice Adjointe)

- MSP de Cantepau : Dr BOUVIER-MOUYSSET
- URPS médecins généralistes du Tarn : Dr COMBES
- SERENITARN : Jeanne FERRE (Responsable SAAD PH)

« Parcours adulte » :

1^{ère} réunion, lundi 26/04 de 11h30 à 13h

- IREPS : Mme ALARCON, chargée de projet et référente territoriale 81 ;
- ARS, délégation départementale du Tarn :
 - Mme BOUSQUET, responsable du pôle APTSP ;
 - Mme MOLY, responsable de l'unité 1^{er} recours ;
 - Dr DUMAY, médecin inspecteur de santé publique ;
 - M. LEJEUNE, stagiaire.
- FONDATION BON SAUVEUR D'ALBY :
 - M. FRAYSSINET, directeur des Soins, CHS Pierre Jamet ;
 - M. HANGARD, directeur ;
 - Dr MICHAUD.
- CPAM : Mme MASSOUTIER
- MSP Cantepau : Dr CALMON
- EPAS de l'APAJH du Tarn : M. SEIGNEUR
- CHIC Castres Mazamet :
 - Dr CUFI (Présidente CME, Chef de Pôle Médecine)
 - Dr BOULARAN (Chef de Pôle Plateau Technique et des Urgences)
 - Dr PAPON (Médecin Addictologue, responsable de l'ELSA)
 - Mme TOURNIER PERIDONT (Directrice Adjointe)
 - Mme HUART (Assistante de direction)
- Police nationale : M. BENOIT (Commandant Divisionnaire DCSP, CSP Albi, Adjoint au Chef de Circonscription)
- CH de Lavaur : Mme DELECROIX, directrice adjointe
- CH d'Albi : M. LUCENO, directeur adjoint
- SERENITARN : Jeanne FERRE (Responsable SAAD PH)
- MAIA Tarn Nord : M. RONDEAU (Pilote et préfigurateur de la construction du DAC)
- Epicerie solidaire Lou Mercat : Mme PORTES

2^e réunion mardi 25/05 de 11h30 à 13h

- IREPS : Mme ALARCON, chargée de projet et référente territoriale 81 ;
- ARS, délégation départementale du Tarn :
 - Mme MOLY, responsable de l'unité 1^{er} recours ;
 - Dr DUMAY, médecin inspecteur de santé publique ;
 - M. LEJEUNE, stagiaire.
- FONDATION BON SAUVEUR D'ALBY : M. KRAJKA, secrétaire général.
- CHIC Castres Mazamet :
 - Dr PAPON (Médecin Addictologue, responsable de l'ELSA)
 - Mme TOURNIER PERIDONT (Directrice Adjointe)
 - Mme DUSQUENOY, (Direction de la stratégie)
- CH d'Albi : M. LUCENO, directeur adjoint
- Police nationale : M. BENOIT (Commandant Divisionnaire DCSP, CSP Albi, Adjoint au Chef de Circonscription)

- CH de Lavaur :
 - Mme DELECROIX, directrice adjointe
 - Dr MARTY
- Epicerie solidaire Lou Mercat : Mme PORTES
- AGAPEI : Armande ROQUES (Présidente, Vice-présidente du Territoire Tarn)
- ASEI : M. VERGNIORY
- Addiction France : Mme BOUVET (travailleur social)

« Prévention » :

1^{ère} réunion jeudi 29/04 de 11h30 à 13h

- IREPS : Mme ALARCON, chargée de projet et référente territoriale 81 ;
- ARS, délégation départementale du Tarn :
 - Mme BOUSQUET, responsable du pôle APTSP ;
 - Mme MOLY, responsable de l'unité 1^{er} recours ;
 - Dr DUMAY, médecin inspecteur de santé publique ;
 - M. LEJEUNE, stagiaire.
- MSA Midi-Pyrénées Nord : Agnès MANO, Responsable Interventions Sociales.
- FONDATION BON SAUVEUR D'ALBY : Dr DARY
- CHIC Castres Mazamet : Mme TOURNIER PERIDONT (Directrice Adjointe)
- CH de Lavaur :
 - Mme DELECROIX, directrice adjointe
 - Dr PINEL
- MSP de Cantepau : Dr BOUVIER-MOUYSSET
- CH d'Albi : Mme SOMBRUN, coordinatrice des soins.
- SERENITARN : Jeanne FERRE (Responsable SAAD PH)
- EPAS de l'APAJH du Tarn : Sophie GARNIER
- GEM GAILLAC

2^e réunion jeudi 27/05 de 11h30 à 13h

- IREPS : Mme ALARCON, chargée de projet et référente territoriale 81 ;
- ARS, délégation départementale du Tarn :
 - Mme BOUSQUET, responsable du pôle APTSP ;
 - Dr DUMAY, médecin inspecteur de santé publique ;
 - M. LEJEUNE, stagiaire.
- CHIC Castres Mazamet :
 - Mme TOURNIER PERIDONT (Directrice Adjointe)
 - M. MARTY, cadre de santé
- FONDATION BON SAUVEUR D'ALBY : Dr DARY
- CH de Lavaur :
 - Mme DELECROIX, directrice adjointe
 - Dr PINEL
- SERENITARN : Jeanne FERRE (Responsable SAAD PH)
- MSP de Cantepau : Dr BOUVIER-MOUYSSET

« Attractivité des professionnels de santé mentale » :

1^{ère} réunion jeudi 29/04 de 15h30 à 17h

- IREPS : Mme ALARCON, chargée de projet et référente territoriale 81 ;
- ARS, délégation départementale du Tarn :
 - Mme BOUSQUET, responsable du pôle APTSP ;
 - Mme MOLY, responsable de l'unité 1^{er} recours ;
 - Dr DUMAY, médecin inspecteur de santé publique ;
 - M. LEJEUNE, stagiaire.
- ACISP'Santé : Magalie BESSIERE, coordinatrice de santé.
- CH de Lavaur :
 - Mme DELECROIX, directrice adjointe
 - Dr MARTY
 - Mme MORANDEIRA, cadre supérieur de santé.
- FONDATION BON SAUVEUR D'ALBY :
 - M. HANGARD, directeur ;
 - Mme BENARD
- CH d'Albi : Mme SOMBRUN, coordinatrice des soins.

2^e réunion vendredi 28/05 de 11h30 à 13h

- IREPS : Mme ALARCON, chargée de projet et référente territoriale 81 ;
- ARS, délégation départementale du Tarn :
 - Mme BOUSQUET, responsable du pôle APTSP ;
 - Mme MOLY, responsable de l'unité 1^{er} recours ;
 - Dr DUMAY, médecin inspecteur de santé publique ;
 - M. LEJEUNE, stagiaire.
- ACISP'Santé : Magalie BESSIERE, coordinatrice de santé.
- FONDATION BON SAUVEUR D'ALBY :
 - M. CROCH (en représentant de M. FRAYSSINET, directeur des Soins, CHS Pierre Jamet) ;
 - Mme BARTHES ;
 - M. HANGARD, directeur.
- CH de Lavaur :
 - Dr MARTY